

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8

Hors du Département.
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18

On s'abonne
 Chez MM. G. RICHARD et C^o,
 Passage des Princes,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

J.-R. DENAIS,
 Rédacteur en chef.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne
 Chez MM. LAPPITE-BULLIER et C^o,
 Place de la Bourse,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
 Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DES FINANCES A L'ASSEMBLÉE.
 RESULTAT DE L'EMPRUNT.

Dans sa déclaration à la Chambre, M. de Goulard s'est exprimé en ces termes :

« Il s'est à peine écoulé quelques mois depuis que nous avons eu la tristesse de prendre sur nous les charges énormes qui résultaient de la paix que nous avons eu la douleur de faire. Cependant, cinq mois après la conclusion de la paix, grâce au chef illustre que vous avez mis à votre tête, et au ministre des finances qui le seconda si bien, la première opération a réussi, et l'Emprunt de 2 milliards a été couvert plus de deux fois. Mais pour achever l'œuvre de la libération de notre territoire, nous avons dû recourir à un second emprunt. Nous demandons trois milliards environ.

» La souscription nous a fourni, en rentes, 2 milliards 464 millions 116,482 fr.; en capital, 41 milliards 641 millions. (Vifs applaudissements.) Dans cette somme, notre pays figure pour 4 milliard 037 millions en rente; Paris a donné 780 millions 806,000 fr.; les départements 246 millions 460,000 fr.

» L'étranger a souscrit, en rentes, 4 milliard 426 millions 769,000 fr. Il reste encore quelques résultats à connaître qui ne sont pas sans importance. La France a suffi, et au-delà, à couvrir l'emprunt. Les commentaires sont inutiles. C'est avec une sorte de stupefaction que nous avons vu ce résultat. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas quelque inquiétude à avoir. Nous avons vu seulement un fait inouï, mais qui se conçoit : la fortune mobilière a pris des proportions énormes. Tout est nouveau dans ce qui se passe.

» Le crédit public obéit à des lois qui étaient jusqu'ici inconnues, mais qui ne doivent pas effrayer notre prudence. Quant à nous, nous aurions tort de tirer une trop grande vanité de ce résultat et de ne pas rester dans un rôle modeste, tout en comptant sur l'avenir. La France sait ce que vaut

sa parole et les capitaux du monde entier se confient en elle. Si le peuple a été victime de la fortune, s'il a expié de véritables fautes, il peut avoir cependant quelque fierté d'avoir su surmonter les malheurs qui l'ont accablé.

» Nous éprouvons en même temps le besoin de remercier Dieu qui nous a permis ainsi de compter sur l'avenir et qui a permis également au patriotisme français de se suffire à lui-même et même d'ajouter quelque chose. (Vifs applaudissements à droite.)

» N'oublions pas non plus que c'est à l'honnêteté de la France, à son amour d'une liberté sage, à la République conservatrice que nous devons ce résultat. (Bravos nombreux à gauche.)

» L'Europe a eu confiance dans notre attachement aux principes de toute société civilisée; affermissons cette confiance par notre union, par notre sagesse et par le travail. (Applaudissements.)

AMNISTIE.

On lit dans le *Bien public* :
 Il ne faut pas jouer sur les mots. Amnistie veut dire oublier, et toute la question est là pour nous : peut-on oublier l'Internationale et la Commune, qui n'oublient pas, elles, et qui nous prouvent tous les jours qu'elles n'ont perdu ni la vitalité ni la mémoire ?

Qu'après un attentat isolé, une émeute vaincue, une guerre civile qui n'a pas laissé de traces d'organisation et d'éléments capables d'agir, un gouvernement fort, — soit dans un but politique, soit dans un véritable mouvement de générosité, — tienne à effacer les derniers vestiges d'agitation et de répression, et rappelle de captivité ou d'exil des hommes qui, pour la plupart, avaient été des dupes ou des adversaires, rien de plus explicable, surtout si ces mêmes hommes, au lieu d'avoir été régulièrement jugés, ont été confondus sommairement dans une proscription arbitraire déguisée en salut public ou cyniquement qualifiée de suspicion légitime. Mais aujourd'hui, que réparerait, que compenserait, que ramènerait l'amnistie, et à quels dénis de justice suppléerait-elle ? Où seraient, en

d'autres termes, son utilité, sa moralité et son opportunité ?

Utile, l'amnistie ? — Ce ne seraient pas seulement les coupables frappés par les conseils de guerre, et frappés — on sait avec quelle modération et quels scrupules — qui reviendraient. Ceux de Londres et ceux de Genève, ceux de New-York et ceux de Bruxelles, les Félix Pyat et les Vermesch, les Razoua et les Cluseret, les Parisel et les Gaillard, les Eudes et les Bergeret, les organisateurs d'incendies et de massacres, les meneurs qui, après avoir abandonné leurs complices et leurs soldats, continuent dans une quiétude opulente, et sans faire plus mystère de leurs crimes passés que de leurs projets à venir, les plans et les enseignements qu'ils comptent remettre en pratique; ceux-là surtout reviendraient, et avant les autres, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse étant moins éloignées que la Nouvelle-Calédonie. Ou les exceptera-t-on de la mesure, ce qui serait prudent peut-être, — car leurs premières victimes seraient ceux qui les auraient rappelés, — et s'en tiendra-t-on à une amnistie restrictive, qui ne serait plus l'amnistie ?

L'amnistie morale et compensatrice ? — A-t-on oublié le respect de la légalité poussé par le gouvernement jusqu'à se faire accuser de faiblesse et d'aveuglement par ceux-là mêmes qui, après avoir réclamé des cours martiales et des exécutions en masse, parlent aujourd'hui d'oubli et de pardon sans distinction de crimes ? Faut-il rappeler que sur 37,000 arrestations, plus de 27,000 ordonnances de non-neu ont été rendues ? Que les conseils de guerre contre lesquels on récrimine aujourd'hui ont été accusés au début d'indulgence scandaleuse ? Que la commission des grâces a pratiqué sur l'échelle la plus large son droit d'atténuation et de pitié ? Que les dix-sept exécutions à mort — à peine la dixième du nombre des otages assassinés — auxquelles il a fallu se résoudre, ont été ratifiées par la conscience publique ? Et c'est après tant de constatations authentiques de la justice et de l'humanité également satisfaites que l'on vient réclamer l'amnistie et prétendre que le moment ne saurait être mieux choisi !

L'amnistie opportune ! — L'heure serait, en effet, merveilleusement propice, quand l'Internationale soulève les bassins houilliers du Nord et du Pas-de-Calais, à l'instigation sans doute des démocrates césariens qui la lâchaient, en 1869, sur le

Creusot, sur Aubin et sur la Ricamarie; quand des affirmations, qui ne sont pas démenties, la montrent derrière les assassins du roi d'Espagne; quand on lit tous les jours, dans certains journaux et certaines brochures, « que la Commune inévitable doit inévitablement ramener l'Empire. » Amnistier, nous le répétons, c'est oublier, et pas plus en raison des horreurs de leur passé que de leur attitude présente, de ce qu'elles furent, de ce qu'elles seront encore, il n'est possible d'oublier l'Internationale et la Commune, qui, nous le répétons, n'oublient, ne ménagent et ne pardonneraient rien.

Des grâces individuelles, des adoucissements, des libérations, des encouragements, qui en doute ? Il faudrait douter alors de nos mœurs nationales, de la proverbiale bonté française, de l'esprit même de notre législation, des sympathies que montrent toujours, dans notre société chrétienne, le repentir, l'entraînement et le malheur. Mais là est la limite, que nul, en ce moment surtout où la République de paix et de progrès reçoit une consécration si éclatante, ne saurait franchir sans commettre un attentat contre son pays et la civilisation.

M. Weiss, dans un article de *Paris-Journal*, recherche les causes de l'échec subi par M. Hervé dans l'élection des conseillers d'Etat :

Le tort de M. Hervé, n'ayant pour tout appui que son mérite et n'étant pas né avec vingt mille francs de rente, est de ne pas avoir eu un talent dont il est doué à la défense des principes conservateurs.

Un homme qui écrit dans les journaux arrive à tout, à la Chambre d'abord, au ministère ensuite, mais à la condition d'être révolutionnaire, démocrate ou démagogue. Les classes conservatrices ne tiennent compte d'un conservateur que s'il est apparenté, s'il a pignon sur rue, s'il a eu la précaution de s'engager dès sa vingtième année dans une carrière et de devenir, degré par degré, référence par référence, courbette par courbette, chef de division, directeur, ingénieur en chef, procureur général ou quelque chose d'analogue.

L'homme qui écrit dans les journaux n'est jamais pour elle ni un savant, ni un homme d'Etat, ni un politique; c'est un journaliste, quelque chose d'inconsistant et de léger.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES FAUCHEURS

DE LA MORT,
 Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VI.

LE GOY.
 (Suite.)

— Eh bien ! Abraham, mon costume est-il prêt ? demanda César.
 — Oui, seigneur, il est prêt. Comment ne le serait-il pas, cinquante ouvriers y ont travaillé nuit et jour. Un vrai costume de roi, seigneur, des galons d'or fin, brillant comme le soleil, des broderies...
 — Voyons-le, je suis pressé.
 — Vous en serez ébloui, seigneur, répon-

dit Ruben, en prenant l'habillement avec respect au fond d'un bahut. Voyez, quelle étoffe ! le roi Salomon n'avait pas un manteau plus fin, c'est un tissu...

— Et cette fourrure, donc ! glapit Abraham, en soulevant un bonnet garni de petits morceaux de yennotte (fourrure la plus commune), soigneusement cousus et reteints. Voilà, ou je ne m'y connais pas, un morceau de prince, un renard bleu de Sibérie qui, à lui seul, vaut plus que le prix convenu. Ah ! seigneur, je me suis laissé emporter par le désir de contenter Votre Excellence, j'y ai mis du mien, j'ai emprunté pour faire plus beau, car je me suis dit : ce généreux seigneur ne voudrait pas me plonger dans la misère ; oui, j'ai dit à Ruben : N'épargnons rien, c'est un seigneur généreux, très-généreux.

— Et c'est en quoi vous avez eu tort, maître Abraham, je ne donnerai pas un copek de plus que le prix convenu.

Les deux juifs parurent consternés ; Abraham, surtout, se livrait au plus violent désespoir, au moins en apparence, car, au

fond, son seul but était d'éviter que l'étranger, trompé sur la qualité de l'étoffe, n'exigeât un rabais.

Après une longue discussion, dans laquelle Ruben et son père offrirent au Polonais chacun des objets qui encombraient le salon, César finit par pouvoir échanger enfin son costume excentrique contre le caftan, le bonnet de drap rouge et le pantalon collant, brodé sur les coutures.

L'habillement national lui seyait à merveille, et ce ne fut pas sans une légère pointe de vanité qu'il se contempla, autant que faire se pouvait, dans un fragment de glace de Venise faisant partie de l'étrange mobilier de son fournisseur.

De leur côté, Ruben et son père, après avoir empoché les roubles, préalablement examinés, pesés et vérifiés, palpaient, en échangeant des signes d'intelligence, chaque pièce du costume parisien. Le troc seul eût été une affaire superbe, aussi ne fût-ce que pour ne pas déroger à leurs habitudes de mercantilisme lamentable qu'ils continuèrent à se plaindre et à gémir au sujet de

la prétendue perte qu'ils éprouvaient.

Pour leur fermer la bouche et échapper à leurs jérémiades, César sacrifia encore quelques pièces de monnaie, et obtint à ce prix d'être relâché, sans avoir à emporter avec lui un jeune crocodile empaillé, dont Abraham lui vantait les charmes et l'extrême bon marché.

Cinq minutes après, le bonnet fièrement posé sur le front, la main dans la ceinture, et faisant résonner sur le pavé les talons éperonnés de ses bottes à glands d'or, il arrivait sur le quai de la Vistule, et se disposait à traverser le pont.

— Pardon, monsieur, n'auriez-vous pas rencontré, dans le faubourg, un jeune homme coiffé d'un chapeau pointu ? lui demanda anxieusement un homme à figure patibulaire, qui s'essuyait le front avec le pan de sa redingote.

— Je n'ai rencontré personne, répondit fièrement le jeune seigneur, en se cambrant dans son caftan.

Et il continua son chemin.
 — Ah ! pont de malheur ! fils de chienne !

Châteaubriand, donnant sa démission d'ambassadeur pour devenir collaborateur régulier du *Journal des Débats*, est un phénomène dont les conservateurs de notre temps n'ont pas le sens.

M. Édouard Hervé aurait pu objecter à ceux que son état de journaliste offusquait, que si la voie politique est une affaire de chinoiserie, et s'il y faut apporter des parchemins, il est mandarin tout comme un autre; qu'il a passé par l'école normale; qu'il est ou qu'il lui était bien facile de devenir agrégé, docteur, professeur en Sorbonne ou à l'École de droit de Paris, comme les hommes de poids que suit la Chambre. N'importe. C'est un journaliste. On n'a pas voté pour lui. Il est vrai qu'après-demain quantité de gens, qui lui ont refusé leur voix, viendront le solliciter pour être mis dans la gazette avec leur valet de chambre.

M. Hervé a partagé le sort commun de tous les hommes éminents ou distingués qui ont passé depuis vingt ans par le journalisme conservateur.

Qu'a-t-on fait de Delprat? Qu'a-t-on fait de Forcade? Concluons que d'après de tels exemples ce serait, pour un homme épris d'une autre ambition que celle du vrai, une triste profession que de défendre dans un journal la politique conservatrice et libérale. Mais on défend la liberté pour elle-même, et l'on peut mépriser les divers partis conservateurs et leur personnel dirigeant, qu'à servir les idées conservatrices.

Chronique Politique.

On nous annonce qu'une campagne va être entreprise pendant les vacances parlementaires, pour préparer les conseils généraux et l'opinion publique à une alliance des conservateurs avec le gouvernement de la République.

D'après le langage que l'on tient à la présidence, M. Thiers partirait dès lundi prochain pour la plage de Trouville où son séjour serait d'environ deux semaines.

Dans le Nord, le travail est repris dans toutes les fosses, sauf à Aniche.

Dans le Pas-de-Calais il est repris aussi, moins celle de Carvin, c'est-à-dire que 400 ouvriers seulement sont en grève sur 14,000.

La grève peut donc être considérée comme terminée.

Le gouvernement voulant réagir contre la proposition de dissolution déposée à la Chambre par M. Eymard Duvernay, vient d'adresser des instructions à chaque préfet pour que la campagne, entreprise si inopinément, à la veille de la prorogation, ne soit pas continuée dans certains banquets qui doivent avoir lieu en province, et qui pourraient déterminer des tentatives que le gouvernement est décidé à réprimer énergiquement.

Le conseil des ministres paraît avoir résolu à ce sujet, et d'un commun accord,

grogna Burkowsky, en montrant le poing à la Vistule, j'attraperai deux jours de prison en courant après mon rouble.

Cependant, pour l'acquiescement de sa conscience, il entra dans le quartier juif, s'enquérant, auprès de tous ceux qu'il rencontrait, du chapeau pointu.

Vieilles femmes et enfants avaient remarqué le Parisien, mais il suffisait qu'on leur demandât s'ils l'avaient vu, pour qu'ils répondissent négativement. Débora, entre autres, jura qu'elle n'avait point aperçu le mécréant.

L'espion savait à quoi s'en tenir sur les serments faits par les cornes de Moïse et la barbe d'Aaron. Il pria, supplia, promit, menaça, chargea les juifs d'imprécations, distribua des coups de pieds aux enfants, des coups de poings aux adultes, cracha dans la barbe des vieillards et s'en revint piteusement sans savoir autre chose, sinon que le général Svinin l'attendait au cercle Paskiévitch et que, bon gré mal gré, il fallait s'y rendre.

L'illustre général venait en effet d'y arri-

l'adoption d'une politique nouvelle vis-à-vis des dissolutionnistes quand même.

M. Odilon Barrot, qui avait d'abord, paraît-il, décliné l'honneur de la vice-présidence du conseil d'Etat, reviendrait, dit le *Journal de Paris*, sur sa décision. M. Groulle serait nommé président de section à l'instruction et aux cultes; M. Andral, à l'intérieur et à la justice; M. Aucoc aurait l'agriculture, le commerce, les travaux publics et les affaires étrangères; M. Goussard, les finances, la guerre et la marine.

Le duc d'Aumale a, paraît-il, prononcé les paroles suivantes: « Ma vie est brisée; je n'ai pas d'ambition, mais il faut que l'on sache bien que je ne faillirai à aucun des devoirs que j'ai à remplir. »

On croit que le rapporteur de la commission de prorogation pourrait déposer son rapport à la fin de la séance d'aujourd'hui. A moins que le projet de loi, dont les termes amendés déjà ont l'assentiment unanime de l'Assemblée, ne soit voté séance tenante, il serait porté à l'ordre du jour de demain. Au plus tard jeudi, il sera voté, et rien ne s'oppose à ce que l'Assemblée prenne ses vacances à partir de dimanche.

M. Barodet, escorté de M. E. Millaud, député du Rhône, et de M. Férouillat, député du Var, ont été reçus en audience particulière par M. Victor Lefranc. Ces messieurs devaient « discuter » avec le ministre de l'intérieur sur la candidature à la préfecture du Rhône, rendue vacante par l'élection de M. Pascal au conseil d'Etat.

Nous ignorons quelle réponse a été faite aux avocats du radicalisme officiel, mais il ne paraît pas que ces messieurs aient été enchantés des observations qui leur ont été présentées. Ce que nous croyons savoir, c'est que le ministre de l'intérieur commence à trouver que le citoyen maire abuse quelque peu du mandat groléen dont il est le plus pur représentant. Au résumé, le gouvernement est fort gêné; il ne voudrait pas avoir l'air de céder aux injonctions des radicaux qui le harcèlent, et ne voudrait pas mécontenter la gauche, tout en ménageant l'opinion publique. Il y a donc lieu de croire que les Lyonnais auront un préfet mixte, ni blanc ni rouge, dont la mission sera d'autant plus difficile qu'il n'aura l'assentiment complet de personne.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Santona, 29 juillet, soir.

Le roi est arrivé à Santona aujourd'hui à midi. La réception qui lui a été faite dépasse tout ce que l'on peut imaginer. La population tout entière de Loreda, Castro-Urdiale et Santander est allée au-devant de Sa Majesté, les uns s'embarquant sur les innombrables bateaux qui couvrent la rade; les

autres montant sur les murs ou encombrant les rues, et tous poussant à l'envi les cris de: Vive le roi! Sa Majesté a visité les fortifications, le collège, l'église. En ce moment le roi se repose dans les appartements disposés pour lui dans la maison de M. Quintara; il assistera, à trois heures, à la pêche du saumon, et, demain matin à huit heures, retournera à Santander.

Le garçon du cercle accourut. Le général riait aux éclats. Et où l'avez-vous rencontré?

— Au Champ-de-Mars, parbleu! Il paraît que le moussié est très-curieux; il était venu voir fustiger les Lesghuines.

— Il n'y a pas deux heures qu'il a passé sous le balcon, interrompit le colonel Nazikof. Mais, dites-moi, mon cher, la séance a-t-elle été émouvante?

— Peuh! pas trop, un de ces gredins s'est suicidé. Fédia! fils de chienne, mon absinthe et ma pipe! Les autres se sont laissés mourir encore plus vite que ces chiens de Polonais. Soit dit sans vous offenser, colonel Korf!

Le nouveau personnage auquel s'adressait Svinin était un beau jeune homme à la figure noble et au regard fier qui, assis à une table voisine, lisait un journal.

— Je n'ai jamais remarqué que les Polonais fussent des lâches, répondit-il, en re-

gardant fixement le général, et cependant je les ai vus au feu, moi.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 30 juillet.

On attend une communication de M. Summer conseillant l'égalité des droits pour tous et la réconciliation du Nord et du Sud.

M. Summer passe en revue les candidatures de M. Grant et H. Greeley; mais on ignore celle qu'il se décide à appuyer.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 28 juillet soir.

D'après des dispositions toutes récentes, l'empereur Alexandre avec une suite nombreuse se rendra à Berlin le 6 septembre.

Informations militaires.

Le 13 août prochain, M. le général de division de Sonis passera, à Angers, l'inspection du 41^e régiment de cuirassiers.

M. le ministre de la guerre vient de charger M. le comte de Belley, officier supérieur d'état-major, de suivre les grandes manœuvres de l'armée prussienne.

M. le comte de Belley, en se rendant à Berlin, portera à M. le prince de Polignac, notre attaché militaire, une lettre particulière du ministre de la guerre, annotée par M. le Président de la République.

Nous apprenons que jusqu'à l'évacuation des deux départements de la Marne et de la Haute-Marne, les manœuvres par régiments et par brigades de l'armée allemande, commencées le 4^e de ce mois, continueront jusqu'au 25 septembre dans les localités précédemment fixées entre les deux gouvernements.

Il y aura, après le mois de septembre, de grandes manœuvres d'automne qui seront exécutées dans le département de Meurthe-et-Moselle, sur un point qu'on va s'occuper de déterminer. Ces manœuvres auront lieu en trois séries de dix jours chacune. Elles commenceront le 4^e octobre prochain et finiront le 30 du même mois. Des inspecteurs généraux envoyés de Berlin assisteront à ces manœuvres.

Nouvelles diverses.

La première représentation de *Rabagas* sur le théâtre de la Roche-sur-Yon a été l'occasion de manifestations bruyantes. Un certain nombre de perturbateurs que nous n'avons pas besoin de désigner, tellement

ils ont pris soin d'attirer sur eux l'attention du public, ont pendant le cours de la pièce proféré des cris, interpellé les acteurs et mérité que M. le procureur de la République, qui était présent, les rappelât, avec une énergie dont on ne saurait trop le louer, au respect de l'ordre, et surtout au respect de la morale outragée par les paroles les plus grossières.

On écrit de Marseille, 29 juillet:

« On assure qu'un des condamnés à mort, dans l'affaire de la Taille, demande à faire des révélations sur un assassinat suivi de vol. »

Le sous-préfet de Sedan adresse la note suivante à l'*Echo des Ardennes*:

« Avant-hier, près de l'école de natation de Roidon, un honorable industriel de Sedan, M. Jules Varinet, a sauvé, au péril de sa vie, un soldat bavarois qui allait infailliblement disparaître dans la Meuse. »

Un tel acte, accompli par un Français, non loin des ruines de Bazeilles, à Sedan, la cité si cruellement éprouvée, n'a pas besoin de commentaires.

CHOLÉRA À LA MECQUE.

Le 25 février, la caravane de Damas a quitté la Mecque avec un effectif de 4,000 personnes et est arrivée à Médine, au tombeau du Prophète. Pendant ces quinze jours de marche, 400 individus ont succombé au choléra.

Il y avait alors à Médine plus de 7,000 pèlerins, parmi lesquels le fléau sévissait terriblement.

Avant l'arrivée de la caravane de Damas, il paraissait éteint, mais il s'est aussitôt manifesté avec une nouvelle violence. Le départ simultané de tous les pèlerins de la Mecque, qui n'avait pas lieu les années précédentes, est évidemment très-fâcheux au point de vue sanitaire.

Dans le milieu de mars, il se trouvait à la fois à la Mecque plus de 20,000 pèlerins; pendant leur séjour, plus de 4,800 cas de mort furent constatés, et l'on ne connaît cependant pas le chiffre des personnes qui ont succombé dans les vastes faubourgs et jardins de Médine, ainsi que dans les grandes caravanes du Caire et de Bagdad, qui campaient hors des murs.

D'après une estimation approximative, les caravanes, dans leur ensemble, doivent avoir perdu 20 p. 100 de ceux qui les composaient. L'état sanitaire paraît être plus favorable à El-Uisch et aux sources de Moïse, mais certains indices prouvent qu'il n'est pas déjà sans donner des inquiétudes.

LA CANICULE.

Depuis quelques jours nous sommes en pleine canicule.

On appelle canicule l'intervalle compris entre le 24 juillet et le 26 août. Elle tire son nom de l'étoile fixe la plus brillante qui soit visible en Europe, le *Sirius*, que les anciens appelaient *Canicula*, et qu'on a longtemps

— Oh! comment donc! pardon, mon cher. Fédia, un autre verre pour Son Excellence.

Le garçon du cercle accourut.

Le général riait aux éclats.

Et où l'avez-vous rencontré?

— Au Champ-de-Mars, parbleu! Il paraît que le moussié est très-curieux; il était venu voir fustiger les Lesghuines.

— Il n'y a pas deux heures qu'il a passé sous le balcon, interrompit le colonel Nazikof. Mais, dites-moi, mon cher, la séance a-t-elle été émouvante?

— Peuh! pas trop, un de ces gredins s'est suicidé. Fédia! fils de chienne, mon absinthe et ma pipe! Les autres se sont laissés mourir encore plus vite que ces chiens de Polonais. Soit dit sans vous offenser, colonel Korf!

Le nouveau personnage auquel s'adressait Svinin était un beau jeune homme à la figure noble et au regard fier qui, assis à une table voisine, lisait un journal.

— Je n'ai jamais remarqué que les Polonais fussent des lâches, répondit-il, en re-

gardant fixement le général, et cependant je les ai vus au feu, moi.

Svinin se mordit les lèvres, car lui n'avait vu d'autre feu que celui de son poêle et ne devait son grade qu'à certaines protections peu avouables, tandis que le colonel Korf avait conquis ses épaulettes à la pointe de son épée.

Quelques jeunes lieutenants sourirent.

— Si je ne les ai pas vus au feu, grogna le général, je les y verrai bientôt, car j'espère bien que j'aurai l'occasion d'en brûler, avec vous, quelques-uns. Est-ce là ce que vous voulez?

— Je n'ai jamais été que soldat et je ne tiens pas à devenir bourreau, répondit le colonel.

— C'est bon, mon cher, je m'en souviendrai, grogna Svinin, devenu pourpre. En attendant, comme je suis votre chef, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts.

Sans répondre, le colonel se leva et sortit.

(La suite au prochain numéro.)

considérée comme faisant partie de la constellation australe du *Grand-Chien*. Cet astre (pas le *Grand-Chien*) n'est apparent pour nous que le 20 août. Il se fait remarquer par sa scintillation et son éclat.

Les anciens appelaient jours *caniculaires* ceux qui correspondent au signe du Lion, parce que le *Sirius* se levait plus tôt pour eux. Les Egyptiens adoraient cette étoile sous des noms divers, entre autres sous celui de *Sothis*. Les poètes l'ont souvent célébrée, ainsi que l'attestent les vers de Virgile, de Manlius et d'Ovide. Dans l'antiquité, le lever de *Sirius* était l'objet d'une attention toute spéciale; à Memphis, on l'observait avec le plus grand soin.

Les joueurs de dés d'autrefois appelaient *canicule* le coup le plus bas, celui qui amenait un. Ce mot désignait encore, en Orient, l'écrivoire où était l'encre rouge dont se servaient les empereurs de Constantinople pour signer leurs décrets.

INCENDIE A METZ.

On écrit de Metz, le dimanche 28 juillet 1872:

Ce matin, à quatre heures, après le départ du premier train, le feu s'est manifesté dans le magasin des marchandises transportées à grande vitesse, à la gare du chemin de fer située à Metz en dehors de la porte Serpenoise.

En peu d'instants il s'est communiqué au pavillon dans lequel se trouvent le bureau de distribution des billets, les salles d'attente, les bureaux du télégraphe, les logements des principaux employés, et à six heures tout était détruit; il ne reste que le pavillon latéral qui contient le vestibule d'arrivée, la salle de distribution des bagages, le buffet, la buvette, etc.

Les magasins des marchandises (à petite vitesse), séparés par une vaste cour, sont épargnés.

Une heure après-midi.

Au moment où je vais jeter cette lettre à la poste, le feu brûle toujours à la gare, l'aile droite est cependant sauvée.

On ne peut pas encore se rendre compte des conséquences de ce sinistre pour la partie latérale que le feu n'a pas atteint, mais qui se trouve sous l'immense veranda de l'arrivée et qui est détruite à moitié.

Les causes des sinistres sont encore inconnues; les secours ont été apportés très-prompement.

Voilà le quatrième grand sinistre de ce genre survenu depuis moins d'un an dans la malheureuse ville de Metz: l'incendie des bâtiments où étaient casernés du temps des Français les chevaux et les hommes du train du génie, l'incendie des moulins de la ville et celui de l'usine de l'abattoir avaient précédé.

DOUBLE EXÉCUTION A MARSEILLE.

Nous apprenons qu'une double exécution a eu lieu hier matin à Marseille. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le crime horrible qui fut commis dans cette ville au mois de janvier dernier. Le sieur Grego Angelo fut assassiné, la nuit, rue des Tonneliers, puis son corps fut enfoncé dans une malle, et le tout jeté à la mer. Mais les assassins n'avaient pas songé que la malle surnagerait, ce que voyant, l'un d'eux s'écria avec terreur: C'est la main de Dieu qui nous punit!

Cette circonstance fit connaître le crime, qui aurait pu rester longtemps ignoré, et la cour d'assises des Bouches-du-Rhône eut à juger trois individus accusés de ce forfait: les nommés Sitbon, Toledano et Nissaim. Dans son audience du 24 mai dernier, elle rendit un arrêt qui condamnait Nissaim aux travaux forcés à perpétuité, et Sitbon et Toledano à la peine de mort.

Ce sont ces deux derniers qui ont été exécutés hier matin en présence d'une foule tellement compacte, que quelques accidents se sont produits, mais ils sont heureusement sans aucune gravité.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, deux instruments de supplice ont été dressés l'un à côté de l'autre, de telle sorte que les deux patients ont été exécutés simultanément. Cette particularité des deux instruments de supplice avait contribué pour une bonne part à surexciter la curiosité du public.

Une fois l'ouvrage de M. Roch terminé, la confrérie des *Bourras-paille-son* (singulière dénomination!) a commencé le sien. On sait que ces hommes, à l'exemple de ce qui se pratique dans plu-

sieurs villes d'Italie, ont fait vœu d'inhumer le corps des suppliciés. Ils étaient au nombre de soixante, revêtus de robes et de capuchons en toile d'emballage. Ils ont placé les morts sur des brancards en planches, après avoir rajusté les têtes avec des bandages en toile; puis ils se sont dirigés, en psalmodiant, vers le cimetière des suppliciés, au milieu du recueillement et du silence de la foule. On ne saurait croire l'impression qu'a produit le cortège.

A cinq heures du matin, tout était terminé.

L'EXPOSITION D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Ainsi que cela avait été annoncé, l'Exposition a eu lieu dimanche, à midi.

Malgré l'Emprunt et la chaleur tropicale de la journée, une foule énorme de Parisiens a pu pénétrer, moyennant ses 50 centimes, dans le Palais de l'Industrie, où l'Exposition... aura lieu.

C'est à dessein que nous disons *aura lieu*, car il n'y avait absolument rien à voir le jour de l'ouverture. Jamais la Capitale n'avait eu d'aussi piètre *exhibition*. A part les salles réservées aux produits des colonies françaises, presque toutes les vitrines étaient vides.

Les yeux n'avaient guère d'autres plaisirs que ceux d'admirer une grande quantité de caisses de sapin et de bois blanc. C'est très-curieux, la vue des caisses de bois blanc, mais ça n'est pas du nouveau, et vrai! cela ne vaut pas 50 centimes!

Et encore s'il y avait fait frais! Mais au lieu du gazouillement des jets d'eau, que toute administration d'Exposition ménage habituellement dans ses gazons, le seul rafraîchissement donné aux visiteurs, c'était la poussière qu'agitait avec beaucoup de flegme un nombre considérable de râteleurs.

A partir de deux heures la grande nef a été envahie par les curieux qu'attirait l'annonce d'un grand festival pour inaugurer l'exposition, mais plus de la moitié n'a pu trouver à s'asseoir.

Le coup d'œil était des plus... «étranges», comme le dit un de nos confrères: deux mille personnes au moins étaient entassées sur des banquettes, et un nombre aussi considérable juché soit sur les objets exposés, soit sur les nombreuses caisses qui servaient d'ornements au Palais, ou bien assises en bordure autour des massifs de sable et de gazon brûlé, formait, avec ceux qui s'étaient résignés à cuire debout, un tableau tout-à-fait étrange en effet.

Une grande estrade avait été dressée pour les orphéonistes au milieu de la nef. Au moins, si la musique avait été bonne, peut-être ce serait-on consolé; mais, à part quelques exceptions, les chœurs et les morceaux ne valaient rien, de l'avis général.

Espérons que maintenant les résultats seront meilleurs. Le but des expositions est on ne peut plus louable: il excite l'émulation et rend hommage à l'industrie; mais encore faut-il faire les choses sérieusement. Nous avons remarqué néanmoins, dans le petit nombre des objets exposés, de curieux produits industriels; et, pour n'en citer qu'un seul, les *BRIQUOS* de M. Jaudelle qui, par leur agencement avec tenons et mortaises, permettent de construire avec beaucoup de solidité, sont une très-heureuse innovation dans la maçonnerie.

Mais, franchement, quand une administration n'est pas prête, elle devrait être assez bonne pour prévenir le public et le prier de ne pas se déranger. Si les administrateurs de l'Exposition avaient aussi sagement agi, au lieu de 40,000 visiteurs, ils n'auraient eu personne, et cela eut beaucoup mieux valu.

Chronique de l'Ouest

— ET —

CHRONIQUE LOCALE

Voici les résultats connus de l'emprunt dans le département de Maine-et-Loire, parvenus à la trésorerie générale.

ARRONDISSEMENT D'ANGERS.

Nombre de souscripteurs,	2,052
Rentes souscrites,	948,505 50
Sommes versées,	2,750,838 60
Capital souscrit,	46,030,748 50

Il faut ajouter à cette liste les souscriptions des percepteurs de l'arrondissement d'Angers, parvenues au trésorier général:

Rentes souscrites,	31,484 »
Sommes versées,	94,292 »
Capital souscrit,	532,042 »

ARRONDISSEMENT DE BAUGE.

Rentes souscrites,	140,380 »
Sommes versées,	407,102 »
Capital souscrit,	2,372,422 »

ARRONDISSEMENT DE CHOLET.

Rentes souscrites,	263,805 »
Sommes versées,	765,034 50
Capital souscrit,	4,428,304 50

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Rentes souscrites,	326,225 »
Sommes versées,	946,052 50
Capital souscrit,	5,513,202 50

SEGRÉ.

Rentes souscrites	79,750 »
Sommes versées	231,275 »
Capital souscrit	4,347,775 »

Rentes.

Arr. Angers	980,046 »
— Bauge	140,380 »
— Cholet	263,805 »
— Saumur	326,225 »
— Segré	79,750 »

4,790,806 »

Sommes versées.

Arr. Angers	2,842,130 50
— Bauge	407,102 »
— Cholet	765,034 50
— Saumur	946,952 50
— Segré	231,275 »

5,191,594 50

CAPITAL SOUSCRIT.

Arrond. d'Angers	46,562,760 50
Arrond. de Bauge	2,372,422 »
Arrond. de Cholet	4,458,304 50
Arrond. de Saumur	5,513,202 50
Arrond. de Segré	4,347,775 »

Total, 30,254,464 50

Ainsi que l'annonce l'*Union libérale*, M. de Cissey se propose de venir à Saumur le 25 août, à l'occasion des courses.

Le ministre de la guerre, accompagné du général Artung, directeur du personnel militaire, et de trois capitaines d'état-major, est arrivé à La Flèche mardi de très-bonne heure. Il a été reçu et complimenté à l'Hôtel-de-Ville par le conseil municipal qui l'a entretenu du projet d'établissement d'une garnison dans cette ville.

Son Excellence vint au Prytanée pour passer l'inspection. Elle a assisté aux cours d'histoire et de physique, puis aux exercices de gymnastique et de natation, où les élèves se sont montrés très-habiles, ainsi qu'aux exercices militaires.

A deux heures, tous les fonctionnaires de l'établissement ont été présentés à M. de Cissey par M. le lieutenant-colonel de Lemud, commandant en second. Le ministre de la guerre leur a exprimé sa satisfaction et leur a recommandé la plus grande fermeté sans exclusion des attentions et des formes polies vis-à-vis des élèves.

Il y eut ensuite revue sur le Champ-de-Mars, et manœuvres du canon et du fusil. Le ministre a paru très-fatigué, sa santé n'a pas semblé bonne.

L'inspecteur des études, M. Ch. Tousseint, et l'officier principal, comptable du Prytanée, M. Darré, ont été promus dans l'ordre de la Légion-d'Honneur, le premier au grade de chevalier et le second au grade d'officier. Deux sous-officiers qui s'étaient distingués pendant la campagne ont reçu la médaille militaire des mains du ministre.

M. le général Bastoul, commandant la division de Tours, était allé au-devant du ministre à La Flèche.

Ramené ce matin, à dix heures, à Tours, M. de Cissey, entouré d'un brillant état-major, a passé la garnison en revue sur le boulevard Béranger.

Le ministre de la guerre sera vendredi de retour à Versailles.

Le 23, le tonnerre est tombé à La Dube, commune des Ponts-de-Cé, sur un moulin à vent appartenant au sieur Richard, Julien, meunier. La verge la plus élevée de ce moulin a été fendue en deux, ainsi que la toile qui la couvrait, l'arbre vertical brisé en plusieurs morceaux, les meules ont été fortement endommagées. Les dégâts s'élèvent à 1,200 fr. environ. (L'Etoile.)

On écrit de Montrevault au *Journal de Maine-et-Loire*:

Encore un nouveau suicide à vous signaler:

Dimanche matin, un homme de Montrevault était à la pêche, quand tout-à-coup, en face de lui, un individu apparut sur le haut d'un coteau, dit le *Coteau-Noir*, s'élança à toutes jambes, descend le coteau et se précipite dans l'Èvre, à 60 pas environ du pêcheur.

Celui-ci qui, par malheur ne savait pas nager et se trouvait du côté opposé de la rivière, très-profonde en cet endroit, jette des cris et appelle au secours. Bientôt, avec l'aide de quelques personnes, on tire de l'eau le malheureux qui s'y était jeté. Il était trop tard, on ne retira qu'un cadavre.

Le noyé est de Saint-Rémy-en-Mauges, A. R., jeune homme de 24 ans.

On lit dans l'*Espérance* de Nantes:

Le *Phare de la Loire* l'emporte: *Rabagas* vient d'être mis sous les scellés municipaux.

Cette mesure a été prise par M. le Maire, contrairement à l'avis de M. le Préfet qui a maintenu l'autorisation obtenue par le Directeur du Théâtre de la Renaissance pour cette représentation.

Rabagas est banni de Nantes par l'autorité municipale à qui M. Doniol a fait observer, assure-t-on, que les troubles redoutés n'étaient pas autant à craindre que le soutenait le *Phare de la Loire*. Sans les cris de rage et de désespoir de ce journal, *Rabagas* eût dit, sans occasionner de tumultes sérieux, mille bonnes et utiles vérités aux radicaux.

Le public nantais, en général assez sage, eût voulu les entendre, lui qui ne craint pas la lumière. Aussi la plus grande irritation règne-t-elle dans toute la cité.

L'épreuve des compositions écrites pour l'admission à l'École polytechnique aura lieu à La Flèche les 2, 3 et 4 du mois d'août.

L'orage de jeudi dernier a causé des pertes considérables dans certaines localités situées au nord de Laval. On nous rapporte que, dans les communes de Louverné, d'Alexain, de Sacé, d'Andouillé, la grêle a fait de grands ravages. Les blés, qui présentaient la plus belle apparence, ont été couchés et hachés en certains endroits. On a mesuré des grêlons qui n'avaient pas moins de 18 centimètres de circonférence. La toiture de plusieurs maisons a été défoncée; les vitres ont été brisées. Un grand nombre d'arbres ont eu leurs branches emportées. Les poulets, canards et oisons qui n'avaient pu regagner à temps leur basse-cour ont été tués. Plusieurs personnes ont été blessées.

Nous ne connaissons pas encore toute l'étendue des dégâts causés par cet ouragan; mais on nous assure que plusieurs autres communes ont subi de grands dégâts.

Un enfant a succombé, à Lorient, dimanche dernier, d'une horrible manière.

Jérôme Henrio, dont les parents habitent Kfontaniou, se baignait, à la marée montante, au lieu dit Kerolay, lorsqu'il fut entraîné par le courant vers l'écluse d'un réservoir où on venait de faire poser une vanne.

Au moment où l'enfant passait, cette vanne s'est subitement fermée sur le pied droit du malheureux, qui se mit à pousser des cris déchirants. Ses petits camarades ne purent que joindre leurs cris aux siens.

Des marins accoururent et firent des efforts inouïs pour dégager de la fatale étreinte la jambe de l'enfant, mais leurs efforts ne purent vaincre le danger.

Le pauvre enfant, qui se voyait noyer, criait au secours avec angoisse, avec terreur... Il demanda un prêtre... Les témoins affolés, lui maintinrent tant qu'ils purent la

